

**DÉCISION SUR L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE -  
COMITÉ D'ORIENTATION DES CHEFS D'ÉTAT ET DU GOUVERNEMENT DU  
NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DE L'AFRIQUE (AUDA-NEPAD)**

**La Conférence,**

1. **RAPPELLE** la décision Assembly/AU/Dec.763(XXXIII) qui approuve la prolongation du mandat du Dr Ibrahim Assane Mayaki, en tant que Directeur exécutif de l'Agence de développement de l'Union africaine- Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (ADUA-NEPAD) jusqu'à l'achèvement du processus de nomination du directeur exécutif de l'AUDA-NEPAD;
2. **NOTE** que le processus de recrutement est en cours et **DÉCIDE** de prolonger le mandat du Dr Ibrahim Assane Mayaki jusqu'à la nomination du nouveau Directeur exécutif ; **FÉLICITE** en outre le Dr Ibrahim Assane Mayaki, l'actuel directeur exécutif pour sa réussite reconnue, en particulier la transformation du NEPAD en AUDA/NEPAD.
3. **DEMANDE** au Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement de AUDA-NEPAD de soumettre ses recommandations sur ledit recrutement et **DÉLÈGUE À TITRE EXCEPTIONNEL** à la Réunion de coordination semestrielle d'approuver provisoirement le directeur général de l'AUDA-NEPAD lors de sa troisième Réunion de coordination semestrielle en juillet 2021 et de le soumettre pour décision finale à la Conférence en février 2022 conformément à l'article 10 (2) des statuts de l'AUDA-NEPAD.